

Du bon usage de la Gravière du Fort

Écrit par Olivia F.

Vendredi, 02 Juin 2017 16:56 -

A tous les encadrants apnée et apnéistes, merci de bien vouloir lire ce message de la part de notre Président du Comité Est Bernard Schittly

Mesdames et messieurs les présidents de club,

mesdames et messieurs les directeurs de plongée,
mesdames et messieurs les guides de palanquées,
mesdames et messieurs les usagers de la gravière du Fort,

La saison des « plongées » reprend, et avec elle les mauvaises habitudes, qu'il faut hélas corriger années après années. C'est la raison d'être de ce mail.

1° - comportement sur le parking : les voitures doivent rouler au pas. Les stationnements ne sont pas extensibles, donc on se gare à 1 mètre max de la voiture à coté, pour ne pas gaspiller les places de stationnement. Des clous colorés doivent vous y aider.

2° - comportement dans l'eau : on ne racle pas le fond, on palme sans soulever la vase et on se retourne souvent pour vérifier qu'on ne fait pas de dégâts.

Le fait d'accompagner des débutants n'excuse rien, la première chose qu'on apprend à un débutant c'est à se stabiliser, et s'il n'en est pas capable, on n'évolue pas en milieu naturel.

On ne se couche pas dans les characées ou dans les herbiers, même et surtout pas les photographes qui feront des dégâts comme les autres en redémarrant (constat, hélas...).

Cette année de très nombreux dérapages sont à constater. Il faut vraiment prendre conscience qu'on ne doit jamais toucher le fond. Si chaque utilisateur ne donne qu'un seul coup de palme dans la vase, cela peut faire certains dimanches 400 coups de palmes. Cela soulève la vase, celle-ci posera un problème de visibilité mais surtout tue les pontes et peut étouffer beaucoup de végétaux et de d'animaux filtreurs qui n'ont pas à subir cela.

3° - le modèle du compte des plongées à déposer dans la boîte aux lettres est joint à ce mail, disponible sur le site et ici :

<http://urlz.fr/5mm7>

Il est à noter sur cette feuille : l'identification claire du club : Initiales, nom exhaustif du club, numéro de club, le nombre de plongées (et non le nombre de plongeur) et le nombre de gonflages. (nage ou apnée sont des plongées).

On ne doit pas plier ce document, sa taille devra être respectée : une demi feuille A4. Elle doit être mise dans la boîte aux lettres à la sortie et

non

envoyée par mail

. Ceci tant que le nouveau système de facturation ne sera pas opérationnel.

Du bon usage de la Gravière du Fort

Écrit par Olivia F.

Vendredi, 02 Juin 2017 16:56 -

4° on adopte sa poubelle et on ramène tous ces déchets. Laisser du pain pour les oiseaux n'a aucun sens et participe à la pollution du plan d'eau.

Merci de veiller pour chacun d'entre vous à respecter ces consignes, c'est notre avenir qui est en jeu, nous devons respecter le milieu où nous aimons évoluer.

Il va de soi que si ces dérives continuent à être constatées, les accès seront réglementé de façon drastique, et je ne pense pas que c'est ce que nous voulons tous.

Des exclusions sont aussi prévues par notre règlement.

Nous voulons garder cet espace de liberté, mais la liberté à un prix : le respect, dans tous les sens du terme. Les habitués et bénévoles quotidiennement engagés dans la vie de ce site méritent votre écoute s'ils vous interpellent.

Faites connaître ces consignes, diffusez les, respectez les.

Bien amicalement.

Bernard SCHITTLY